

Villeneuve-sur-Lot

« Il faut faire revenir les habitants dans le centre »

URBANISME La Ville a acquis deux immeubles afin de permettre l'extension du Foyer de jeunes travailleurs. D'autres exemples existent

JULIEN PELLICIER
j.pellicier@sudouest.fr

Depuis son ouverture en septembre 2013, rue Jules-Ferry, la résidence Habitat jeunes du Villeneuvois est à l'étroit. Les 27 logements sont toujours pleins et la liste d'attente s'allonge. Dans deux ans, sauf imprévu, la structure bénéficiera de 14 nouveaux logements. L'opération était dans les tuyaux. Elle s'est concrétisée vendredi soir, en conseil municipal. La Ville a acheté, pour 71 400 euros, les deux immeubles qui abritent l'ancienne poissonnerie Gourc, rue Lakanal. Vacants et fortement dégradés, ils sont identifiés, parmi tant d'autres, en Opération de restauration immobilière (ORI) du centre-ville et frappé d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique.

« Ça nous laisse la possibilité d'exproprier un propriétaire qui ne veut pas faire les travaux de réhabilitation nécessaire. Là, nous avons pu négocier à l'amiable », explique le maire Patrick Cassany. Dans le même îlot, un bâtiment adjacent et mitoyen appartenant à l'association Saint-Vincent-de-Paul a aussi été acheté par la Ville, moyennant 50 000 euros, rue Parmentier.

Rétrocession à Habitatlys
Reste désormais à réunir les financeurs du projet d'extension du FJT (Région, Département, CAF, MSA) et



Le bâtiment rénové devrait être livré dans deux ans au Foyer de jeunes travailleurs. PHOTO J.P.

Habitayls, le bailleur social à qui sera ensuite rétrocédé l'ensemble et qui sera le maître d'ouvrage.

Ce projet, « qui vise à faire revenir les habitants dans le centre », s'inscrit dans la lignée d'un autre, lui aussi en cœur de bastide. Les premières acquisitions par la Ville des 44 parcelles privées de la venelle de Paris ont aussi été actées. Objectif : faire passer la ruelle dans le domaine public afin de l'entretenir, aménager et permettre des accès aux étages des bâtiments où les appartements, au-dessus des locaux commerciaux, sont souvent vacants.

Sur le parvis Sainte-Catherine, où une ouverture doit être percée, une ORI est déjà engagée. Ne manque plus qu'un investisseur pour réhabiliter les logements situés dans les étages des deux immeubles acquis.

AU FIL DES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES PACS SIGNÉS EN MAIRIE
Comme pour la gestion du stationnement payant, l'État transfère également aux mairies, « sans compensation », insiste Patrick Cassany, la charge des Pactes civils de solidarité (Pacs). Le service État civil, qui depuis mars est aussi chargé de la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI), voit ses missions encore élargies. En 2016, 80 couples Villeneuvois ont signé un Pacs.

LA PROPRIÉTÉ A UN COÛT
Contrainte de renouveler son matériel, la Ville a fait l'acquisition d'une balayeuse sur châssis poids lourd et d'une laveuse compacte de voirie qui, respectivement, coûtent

193 466, 67 euros et 93 870 euros...

LA MUTUALISATION SE POURSUIT
Après la gestion financière et comptable, les ressources humaines et l'informatique, deux nouveaux services communs à la Ville et l'Agglomération vont voir le jour au 1^{er} janvier : l'atelier mécanique et le magasin de fournitures.

RÉPRESSION ET PRÉVENTION
La convention tripartite entre la Sauvegarde, la Ville et le Département a été renouvelée. L'association de prévention spécialisée (éducateurs et médiateurs de rue) voit ses missions reconduites via le vote d'une subvention de fonctionnement de 35 000 euros.



LE PIÉTON

Faisait son petit tour de marché, samedi, quand il a entendu la conversation de deux dames se plaignant des mauvaises herbes qui poussent ci et là en ville, « alors qu'on paye les chômeurs ». Le Bipède, qui ne voit franchement pas le rapport, a en revanche bien compris que l'interdiction d'utilisation des pesticides rend la tâche des services particulièrement ardue. Et invite les Villeneuvois qui ne supportent pas de voir un brind'herbe entre deux pavés à aller se promener dans certaines rues de Bordeaux, où les herbes folles atteignent parfois le mètre...

VILLENEUVE/LOT
Parc des Expositions
SAMEDI 22 OCTOBRE - 21h



JULIE PIETRI
François FELDMAN
Joniece JAMISON

Organisation : FESTIVIL'NEUVE
Réservations : Office de Tourisme

05 53 36 17 30

De 25 € à 36,50 €
Buvette sur place

UTILE

« SUD OUEST »

Rédaction. 18, rue de Paris, tél. 05 53 36 11 90. Fax : 05 53 36 11 99.
E-mail : villeneuve@sudouest.fr
Twitter : @SO_47

Publicité. Tél. 05 53 36 11 95.
Fax : 05 53 36 11 99.

Abonnements et portage, service relation clients. Tél. 05 57 29 09 33, du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h, et le samedi, de 8 h à 12 h 30.

PRATIQUE

Police municipale.
Tél. 05 53 49 62 70.

Fourrière automobile.
Tél. 05 53 98 12 11.

Encombrants. Tél. 05 53 41 01 77.

Voirie. Tél. 05 53 49 22 52.

Transports. Bus, train, vélo.
Maison de la mobilité,
22, rue du Collège, tél. 05 53 40 23 30.
Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, et le samedi (premier et dernier du mois), de 9 h 30 à 12 h.
www.bus-elios.fr

« Faisons se rencontrer les publics »

SOCIÉTÉ La Maison des femmes et la Sauvegarde organisaient samedi « Ensemble dans la bastide »

Une première édition qui en appelle d'autres. Samedi, à grand renfort de musique et avec la participation bénévole de plusieurs associations locales, la Sauvegarde et la Maison des femmes ont investi le parking de la République. « Il est important d'occuper l'espace », estime Colette Vallat. Un objectif modeste, admettent les organisateurs.

Les deux structures accompagnent chacune deux publics différents et très ciblés : la première intervient auprès des 13-21 ans, la seconde aux côtés de femmes en situations difficiles. Des femmes qui peinent parfois à trouver leur place

dans l'espace public. Les attroupelements à l'entrée de la rue des Cieutat, qui ne sont qu'un élément parmi tant d'autres, ne sont pas de nature à les aider.

Un échange a été récemment organisé entre ces deux publics. « Nous mutualisons nos compétences sur le centre-ville pour que différents publics se rencontrent, explique Nicolas Ambal, directeur du service de prévention spécialisée. C'est une problématique récurrente qui ne sera pas résolue en une fois. C'est un travail de l'ombre, sur le long terme. »

J. P.



Le boxeur Samir Ziani avait répondu à l'invitation. PHOTO J.P.